

Rapport d'impact

Nouvelle Stratégie 50 (au 31/12/2017)



Date de publication : novembre 2018.

Rapport d'impact

Nouvelle Stratégie 50 (au 31/12/2017)

	MOYENS MIS À DISPOSITION.....	4
	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE.....	5
	PERFORMANCE SOCIALE.....	6
	PERFORMANCE EN TERMES DE GOUVERNANCE.....	8
	PERFORMANCE EN TERMES DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME.....	10

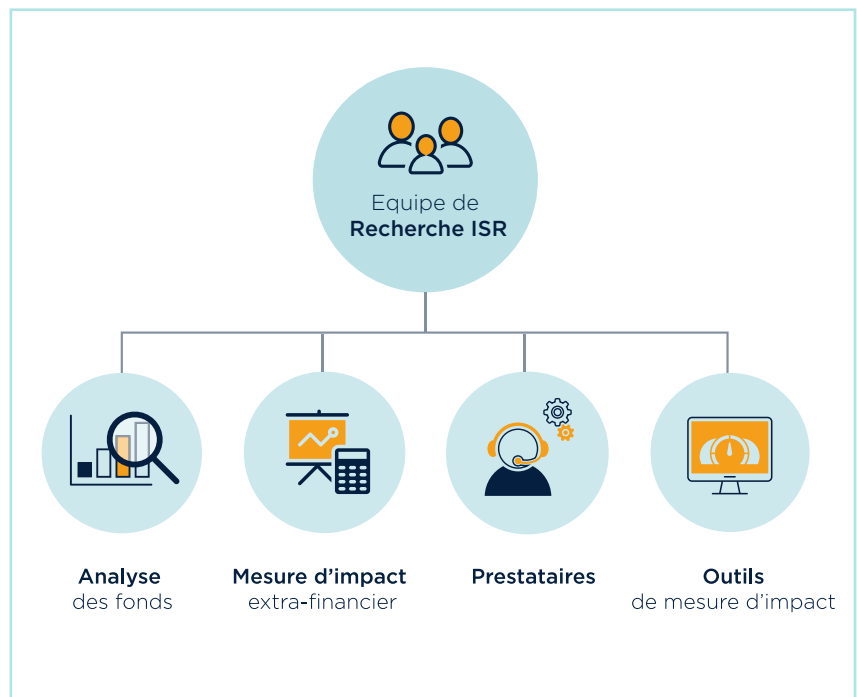
MOYENS MIS À DISPOSITION



Meeschaert Asset Management dispose d'une équipe de Recherche ISR composée de trois personnes (2,5 ETP). Cette équipe est notamment chargée de l'analyse et de la mesure d'impact extra-financier des fonds.

En parallèle, l'équipe de Recherche ISR s'entoure de prestataires et se dote d'outils pour mesurer l'impact extra-financier des fonds :

- Grizzly RI, pour calculer l'empreinte carbone des fonds ISR actions,
- Sustainalytics, pour évaluer l'impact des fonds sur les droits de l'Homme à travers les controverses,
- Bloomberg, pour mesurer la performance liée à la gouvernance et aux enjeux sociaux.





Méthode d'évaluation de l'impact environnemental

La performance environnementale est étudiée en mesurant l'empreinte carbone du fonds. Cette empreinte carbone est évaluée à travers les émissions induites et l'intensité carbone du fonds. L'équipe ISR a missionné Grizzly Responsible Investment pour réaliser l'empreinte carbone de Nouvelle Stratégie 50.

Les émissions induites représentent les gaz à effet de serre générés par les entreprises du portefeuille, rapportés à la part du capital détenu dans le portefeuille.

L'intensité carbone indiquée mesure les émissions de CO₂ des entreprises rapportées à leurs chiffres d'affaires.

En 2016, dans la méthode de Grizzly, les scopes 1 et 2 sont utilisés pour tous les secteurs, et le scope 3 « usage » du

secteur automobile. Avec le scope 3, le périmètre s'ouvre à la phase d'utilisation des produits, en intégrant l'impact carbone de l'offre de véhicules. Cet élargissement a un impact fort sur les résultats obtenus pour les fabricants d'automobiles : cela représente en effet plus de 80 % des émissions de carbone des entreprises du secteur.

Les calculs utilisent les données publiées pour 90 % de l'encours du portefeuille. Les données manquantes sont calculées en appliquant différentes méthodes d'estimation : régression + interpolation linéaires et non-linéaires (profil des entreprises affiné par sous-activité) pour 9 % de du portefeuille. Les 1 % restants ne sont pas couverts par l'analyse.

Les émissions induites et l'intensité carbone du fonds mesurés en 2015 n'intégraient pas les émissions du scope 3. Les calculs réalisés par Grizzly Responsible Investment utilisaient les données publiées pour 90 % de

la capitalisation boursière du portefeuille et en appliquant une méthode d'estimation « Pondération Inverse à la Distance » (profil des entreprises affiné par sous-activité) pour 10 % de la capitalisation boursière du portefeuille.

Résultats

Les émissions induites pour 1 million d'euros investis représentent 399 tonnes de CO₂ émis en 2016, contre 392 tonnes de CO₂ émis au 30 octobre 2015.

En 2016, l'intensité carbone du fonds est de 275,5 g éq CO₂/€ de chiffre d'affaires, contre une intensité du Stoxx600 évaluée à 205,5 g éq CO₂/€ de chiffre d'affaires.

En 2015, l'intensité carbone de Nouvelle Stratégie 50 était de 256,7 g éq CO₂/€ de chiffre d'affaires, contre une intensité du Stoxx600 évaluée à 206,6 g éq CO₂/€ de chiffre d'affaires.



Méthode d'évaluation de l'impact social

La performance sociale du fonds est actuellement évaluée en fonction de deux indicateurs d'impact : en analysant l'écart de féminisation des effectifs en fonction des statuts et la moyenne du taux de rotation du personnel dans le fonds comparé à la moyenne des taux de rotation du personnel dans le Stoxx600.

L'équipe ISR de Meeschaert Asset Management suit également en interne le taux de fréquence des accidents.

Les données utilisées pour mesurer ces performances sont issues de Bloomberg.

Pour mesurer ces indicateurs, nous avons utilisé les données suivantes :

- L'écart entre la part des femmes au sein des fonctions mana-

gérales comparée à la part des femmes dans les effectifs (WOMEN_MANAGEMENT_TO_EMPL_RATIO) : ce ratio est calculé par Bloomberg en rapportant le pourcentage de femmes dans le management au pourcentage de femmes dans les effectifs.

- Le taux de rotation des effectifs (EMPLOYEE_TURNOVER_PCT) : ce champ indique le nombre d'employés qui ont quitté la société au cours de la dernière année, exprimé en pourcentage de la moyenne du nombre total d'employés.
- L'accidentologie (LOST_TIME_PER_EMPLOYEE) : ce champ indique le nombre d'heures d'absence par employé dues à des accidents, par millier d'employés. Le ratio est calculé en fonction des données fournies dans les

documents publiés par l'entreprise. Il est calculé par Bloomberg comme suit : Temps perdu à cause d'accidents / Nombre d'employés. Cet indicateur n'étant pas suffisamment renseigné dans la base de données Bloomberg concernant le Stoxx600, il ne peut pour l'instant être utilisé comme un indicateur d'impact pertinent.

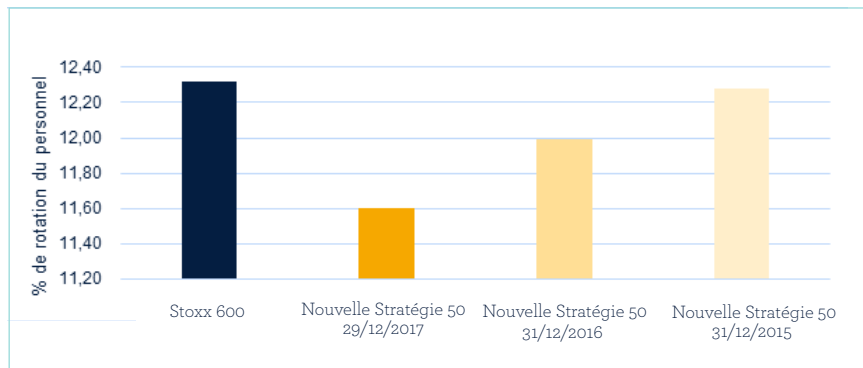
Les informations récupérées par l'outil sont celles publiées dans le dernier document de référence, dans le dernier rapport annuel ou dans le dernier rapport de développement durable.

L'indicateur mesurant la moyenne des taux de rotation du personnel pourra par la suite être affiné en calculant l'écart entre le taux de rotation du personnel de chaque entreprise et celui de sa moyenne sectorielle.

	Nouvelle Stratégie 50	Stoxx 600
WOMEN_MANAGEMENT_TO_EMPL_RATIO	42 %	47 %
EMPLOYEE_TURNOVER_PCT	64 %	44 %
LOST_TIME_PER_EMPLOYEE	18 %	15 %

Taux de couverture des indicateurs sur Bloomberg (au 5 janvier 2017)

Taux de rotation moyen du personnel



Sources : Bloomberg, Meeschaert Asset Management

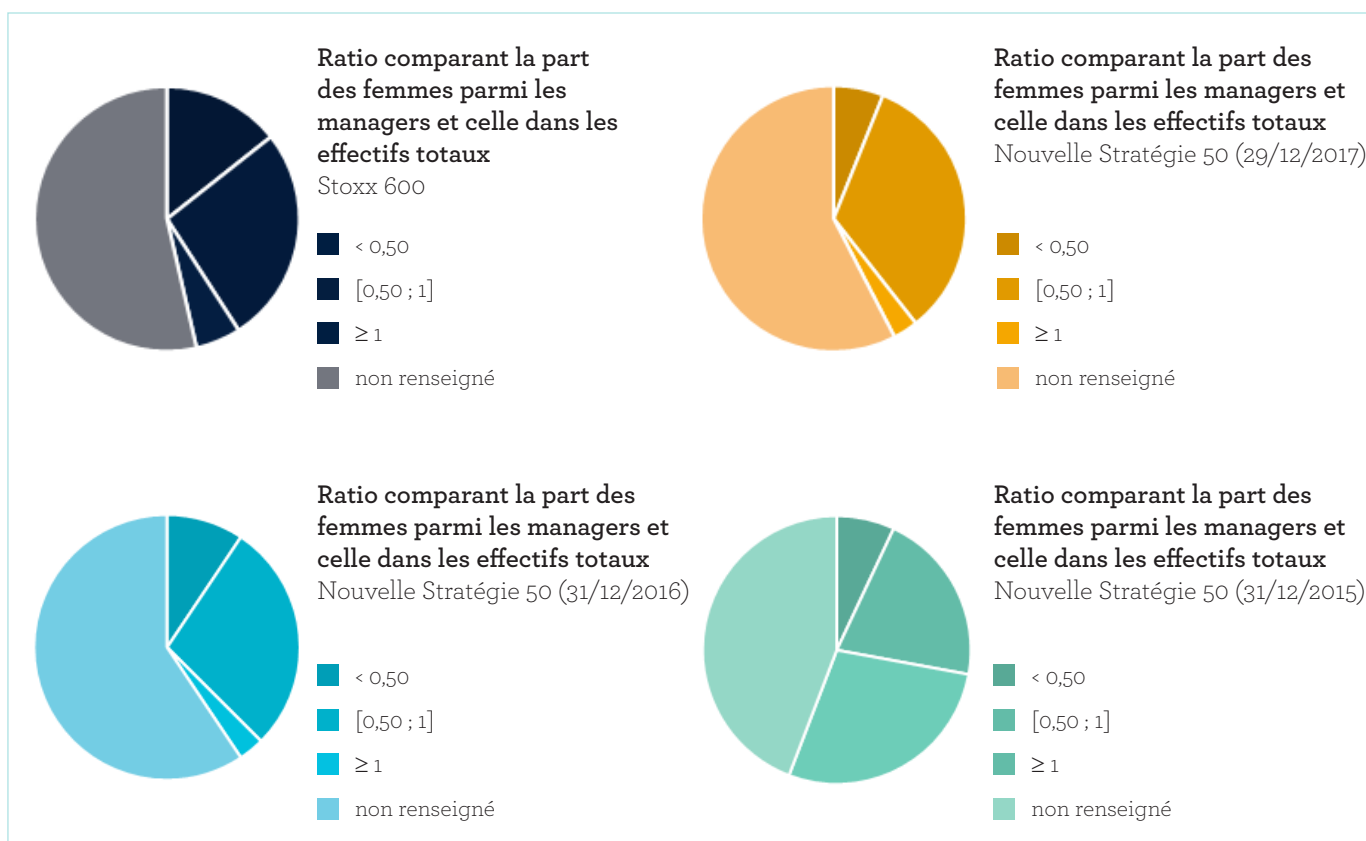
Résultats

Les graphiques ci-dessous montrent la répartition des entreprises en fonction de la part des femmes dans les différentes fonctions.

Lecture du graphique

≥ 1 signifie que les entreprises présentes dans cette section affichent une part de femmes parmi les managers supérieure ou égale à la part des femmes dans les effectifs.

< 1 signifie que les entreprises présentes dans cette section affichent une part de femmes parmi les managers inférieure à la part des femmes dans les effectifs.



Source : Bloomberg, Meeschaert Asset Management



Méthode d'évaluation de l'impact en matière de gouvernance

La performance du fonds en termes de gouvernance est mesurée par deux indicateurs d'impact : l'indépendance et la féminisation du conseil ainsi que l'intégration de critères extra-financiers dans la rémunération de l'exécutif. Les données utilisées pour mesurer ces performances sont issues de Bloomberg.

Pour réaliser ces indicateurs, nous avons utilisé les données suivantes :

- Pourcentage d'indépendance du conseil (PCT_INDEPENDENT_DIRECTORS) : ce champ indique la part des administrateurs indépendants en pourcentage du total des membres du conseil tel qu'il est déclaré par la société.

- Pourcentage des femmes au conseil (%_WOMEN_ON_BOARD) : ce champ indique la part des femmes parmi les membres du conseil d'administration.
- Lien entre la rémunération de l'exécutif et les critères ESG (ESG_LINKED_BONUS) : ce champ indique si la société intègre dans la rémunération de l'exécutif des critères en lien avec les objectifs environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

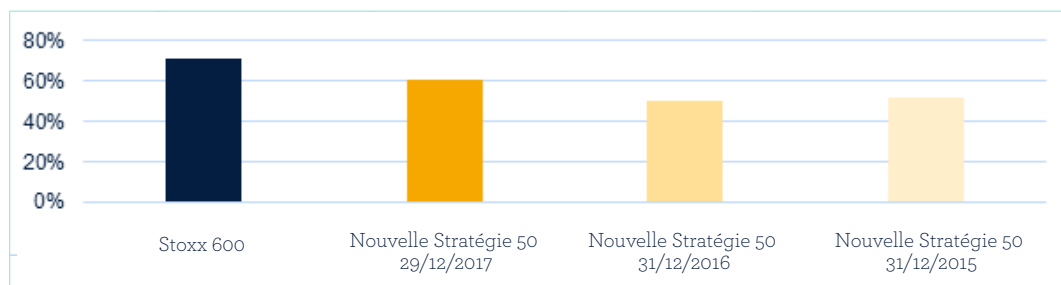
Les informations récupérées sont celles publiées dans le dernier document de référence, dans le dernier rapport annuel ou dans le dernier rapport de développement durable.

	Nouvelle Stratégie 50	Stoxx 600
PCT_INDEPENDENT_DIRECTORS	79 %	86 %
%_WOMEN_ON_BOARD	82 %	97 %
ESG_LINKED_BONUS	82 %	97 %

Taux de couverture des indicateurs sur Bloomberg (au 5 janvier 2017)

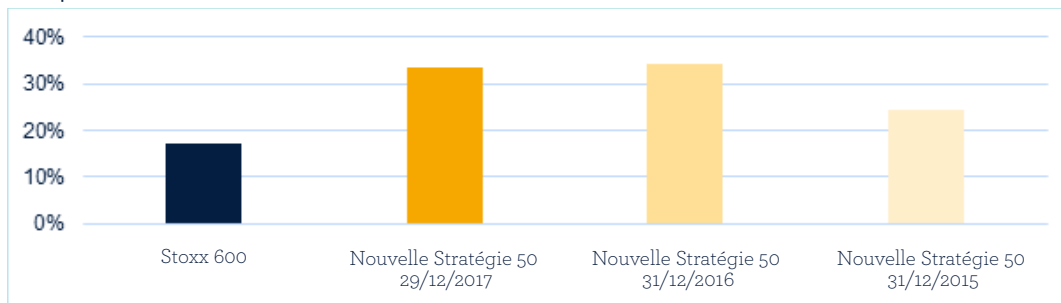
Résultats

% de société qui disposent d'un conseil d'administration majoritairement indépendant dans le portefeuille comparé au Stoxx 600



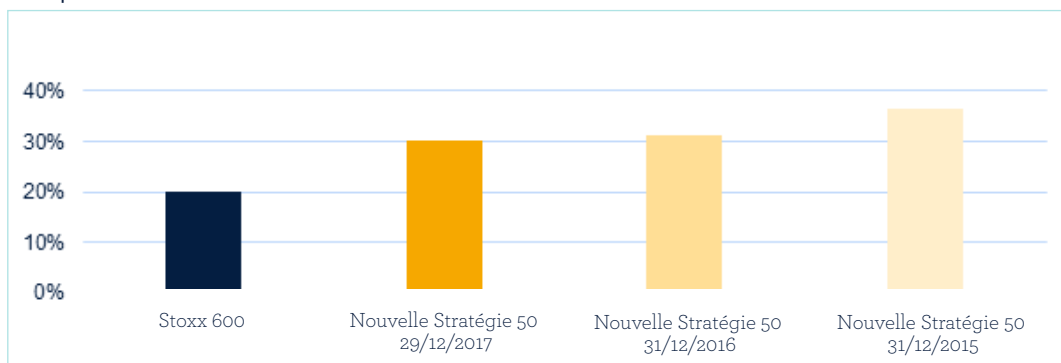
Sources : Bloomberg, Meeschaert Asset Management

% de société qui disposent de plus de 40 % de femmes au conseil dans le portefeuille comparé au Stoxx 600



Sources : Bloomberg, Meeschaert Asset Management

% de société du portefeuille qui ont lié la rémunération de l'exécutif aux critères ESG, comparé au Stoxx 600



Sources : Bloomberg, Meeschaert Asset Management

PERFORMANCE EN TERMES DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME



Méthode d'évaluation de l'impact en matière de respect des Droits de l'Homme

Pour évaluer la performance liée au respect des Droits de l'Homme, Meeschaert Asset Management a choisi de refléter les controverses de nature sociétale auxquelles les entreprises peuvent faire face dans le cadre de leur activité. Cette information provient de la plateforme Sustainalytics. Pour mesurer cet indicateur, nous prenons en compte les controverses identifiées sous la thématique « société et communautés ».

Ces controverses sont classées par le fournisseur selon une échelle de 1 à 5 (5 étant le niveau de controverse présentant le plus fort impact sur les parties prenantes). Nous estimons que les controverses sont significatives dès lors qu'elles sont dans les catégories 3, 4 et 5.

Par ailleurs, nous avons choisi d'évaluer également la part des sociétés du portefeuille qui ont signé le Pacte Mondial des Nations Unies. Le Pacte Mondial des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de dix principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives. Cadre d'engagement volontaire, référentiel international, plateforme d'actions et d'échanges, le Pacte Mondial est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale avec plus de 12 000 participants dans 170 pays .

Pour cela, nous utilisons le champ UN_GLOBAL_COMPACT_SIGNATORY de la plateforme Bloomberg. Ce champ nous renseigne si l'entreprise a signé, le Pacte Mondial.

Les informations récupérées sont celles publiées dans le dernier document de référence, dans le dernier rapport annuel ou dans le dernier rapport de développement durable.

	Nouvelle Stratégie 50	Stoxx 600
UN_GLOBAL_COMPACT_SIGNATORY	82 %	91 %

Taux de couverture des indicateurs sur Bloomberg (au 5 janvier 2017)

(2) Pour en savoir plus, aller sur le site <https://www.unglobalcompact.org/>.

Résultats

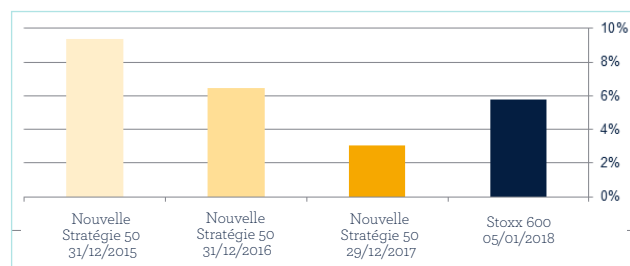
Nouvelle Stratégie 50 compte 1 société qui présente au moins une controverse de catégories 3, 4 ou 5 dans la thématique « société et communautés » sur les 33 présentes dans le portefeuille (3 % du nombre de sociétés). Elle représente 2,05 % de l'actif net au 29 décembre 2017. Il s'agit d'Engie. Dans le Stoxx600, ce sont plus de 30 sociétés qui présentent une controverse de ces niveaux dans cette thématique.

Comparé à 2015 et 2016, on note une évolution à la baisse du nombre d'entreprises présentant ce type de controverses.

On en comptait trois fin 2015 (Vinci, Engie et Crédit Agricole) et deux fin 2016 (Engie et Crédit Agricole). Crédit Agricole a été vendu courant 2017 pour des raisons extra-financières.

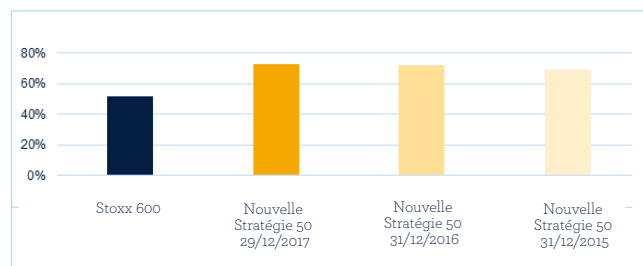
Par ailleurs, lorsque la controverse n'induit pas une sortie de l'univers investissable d'un point de vue ISR, Meeschaert Asset Management s'engage à suivre la gestion de ces controverses. C'est le cas d'Engie. Engie a été évalué avec un niveau de controverses 3 (sur une échelle de 0 à 5) dans le domaine « société et communauté ». La controverse porte plus spécifiquement sur les relations avec les communautés : Engie a en effet été impliqué dans la construction d'un barrage au Soudan entre 2005 et 2009. Bien que le groupe reste encore concerné de façon indirecte dans la gestion opérationnelle du barrage, son niveau de participation dans ce projet controversé a été réduit depuis 2013.

Sociétés controversées : % des sociétés présentant une controverse de catégorie 3, 4 ou 5 dans la thématique société et communauté



Sources : Bloomberg, Meeschaert Asset Management

% de société du portefeuille qui ont signé le Pacte Mondial, comparé au Stoxx 600



Sources : Sustainalytics, Meeschaert Asset Management

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert Asset Management et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur.

Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert Asset Management et/ou sur le site internet www.meeschaert.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ».

Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat d'analyses de Meeschaert Asset Management à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert Asset Management. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert Asset Management.

Meeschaert Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.

SIÈGE SOCIAL

12, Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

LES IMPLANTATIONS RÉGIONALES DU GROUPE

Bordeaux 2 rue de Sèze 33000 Bordeaux Tél. : 05 56 01 33 50	Nantes Place Royale 1 rue Saint Julien 44000 Nantes Tél. : 02 40 35 89 10
Lille 18 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Barœul Tél. : 03 28 38 66 00	Nice Porte de l'Arenas Hall C - 6 ^e étage 455 Promenade des Anglais - 06200 Nice Tél. : 04 97 06 03 03
Lyon 61 rue de la République 69002 Lyon Tél. : 04 72 77 88 55	Strasbourg 1 Quai Jacques Sturm 67000 Strasbourg Tél. : 03 90 07 70 90
Marseille 42 rue Montgrand 13006 Marseille Tél. : 04 91 33 33 30	Toulouse 24 grande rue Nazareth 31000 Toulouse Tél. : 05 61 14 71 00

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

GROUPE MEESCHAERT : QUATRE PÔLES D'ACTIVITÉ

- Meeschaert Asset Management**
 - Gestion d'OPC
 - Fonds dédiés
- Meeschaert Gestion Privée**
 - Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
 - Gestion conseillée
 - Gestion sous mandat
 - Investissements immobiliers
- Meeschaert Family Office**
 - Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
 - Aide à la sélection et supervision d'experts
 - Philanthropie
- Meeschaert Capital Partners**
 - Capital transmission
 - Capital développement


M E E S C H A E R T
Asset Management

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT - 12 ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES 75008 PARIS
TÉL. : 01 53 40 20 20 - SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 125 000 € - R.C.S.
PARIS 329 047 435 - NAF 6430Z - SOCIÉTÉ DE GESTION AGRÉÉE PAR L'AUTORITÉ DES
MARCHÉS FINANCIERS SOUS LE N° GP-040 00025.